Vol. XXXIII — Saint-Boniface, Manitoba, 9 Novembre 1904. — No. 52

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)....... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne.........12 cents
Chaque insertion subséquente....... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 47, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA
JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à
LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

Luttons encore

Le gouvernement est le plus fort ; le parti conservateur a été vaincu. C'est un fait brutal.

Nous ne cachons que nous attendions un tout autre résultat, L'excellence de notre politique et le caractère patriotique de notre programme nous donnait droit d'espérer un meilleur appui. Mais nous avons été détrompés. Nous avons la même confiance dans nos principes, mais nous n'avons plus une aussi haute idée de l'esprit public canadsen. C'est toute la différence.

Il faut croire cependant que la corruption électorale a joué un grand rôle dans l'élection d'hier. Mais nous n'insisterons pas là-dessus, pour aujourd'hui du moins. Nous acceptons notre défaite.

A l'heure où nous mettons sous presse nous ne savons pas encore jusqu'où s'arrête ou s'étend le désastre. Mais nous en sommes au moins restés dans notre position de 1900, si nous n'avons pas même perdu du terrain. Comme en 1900, notre chef a été vaincu chez lui. Toute une province, la Nouvelle-Ecosse s'est tournée contre nous, Ontario même paraît avoir rétrogradé. Telle est la situation jusquà cette heure. Envisageons-là froidement et tâchons d'en tirer quelques leçons.

Nous n'avons aucun reproche à nous adresser. Le peuple ne nous a pas entendus mais nous avons conscience d'avoir combattu pour ses meilleurs intérêts.

Puisque le peuple le veut, il aura ce libre échange que rêvent M. Fielding et M. Sifton ; il aura ce G. T. P. que lui a préparé M. Laurier. Souhaitons que la ruine et la banqueroute ne réveillent pas trop tôt le pays de son erreur.

Aujourd'hui, le ronron de la prospérité suffit encore à endormir la population, mais lorsque ront fini d'agoniser sous les coups de M. Fielding, et lorsque le G. T. P. pèsera de tout son énorme poids sur les finances canadiennes, l'on comprendra que le parti conservateur avait raison. La victoire du parti libéral est un malheur national.

La politique conservatrice demeure toujours la seule politique nationale. Le pays y reviendra forcément, lorsque le malheur l'aura instruit.

Il n'y a qu'une province où le parti conservateur ait gagné quelque terrain, et c'est la province de Québec. C'est ce qui nous console. Lorsque le sentiment ne les aveugle pas, nos compatriotes savent discerner assez bien les vrais intérêts du pays. Ils ont l'esprit conservateur, et c'est sur eux seuls que nous devons compter pour la réhabilitation du parti conservateur.

Nos concitoyens de langue anglaise nous ont désabusés. Parce qu'ils étaient à l'abri du sentimentalisme, nous avions pensé qu'ils comprendraient mieux cette politique conservatrice qui a fait le Canada. Il faut attendre que la province de Québec se ressaisisse complètement pour refaire le Canada, comme elle l'a fait déjà sous la conduite de Cartier.

Nous sommes vaincus, mais non pas découragés. Notre patriotisme ne se laisse pas si aisément abattre, Nous continuerons de lutter pour la vérité, pour la justice, et nous finirons bien par triompher.

RESULTAT DES ELECTIONS

QUEBEC

Argenteuil—Perley, cons.
Bagot—Marcil, lib.
Beauharnois—Bergeron, cons.
Beauce—Béland, lib.
Berthier—Archambeault, lib.
Bonaventure—Marcil, lib.
Brome—Fisher, lib.
Chambly - Vercheres — Geoffrion, lib.
Champlain—Rousseau, lib.
Charlevoix—R. Forget, lib.
Chateauguay—Brown, lib.
Chicoutimi et Saguenay—Girard, ind.
Compton—Hunt, lib.
Deux-Montagnes—Ethier, lib.
Dorchester—Morin, cons.
Drummond-Arthabaska — Lavergne, lib.
Huntington—Walsh, cons.
Jacques-Cartier—F. D. Monk, cons
Joliette—Bureau, lib.
Kamouraska—Lapointe. lib.
Labelle—Bourassa, lib.
L'Assomption— Charlemagne Laurier,
Laval— J. E. Léonard, cons.
Levis—Demers, lib.
L'islet—Paquet cons.
Lotbinière—Fortier lib.
Maskinongé—Mayrand, lib.
Mégantic—Savoie, lib.
Missisquoi—Meigs, lib.
Montcalm—Lavergne, lib.
Montmagny—Lavergne, lib.
Montmorency—Parent, lib.
Montréal— St-Antoine, Ames, cons.
Ste-Anne—Gallery, lib.
St-Laurent—Bickerdike, lib.
St-Jacques—Gervais, lib.
Ste. Marie—Piché, lib.
Pontiac—Brabazon, cons.
Portneuf—Delisle, lib.
Québec Centre—Malouin, lib.
Québec comté-Fitzpatrick, lib
Quebec Est-Sir W. Laurier, lib.
Quebec Ouest—Power lib.
Richelieu —Bruneau, lib.
Richmond&Wolfe—Tobin, lib.
Rimouski—Ross, lib.
Rouville—Brodeur, lib.
St - Hyacinthe— Beauparlant, lib.
St-Jean-Iberville—Demers, lib.
Shefford—Parmelee, lib.
Sherbrooke — Worthington, cons.
Soulanges—Bourbonnais, lib.
Stanstead—Loveil, lib.
Temiscouata— Gauvreau, lib.
Terrebonne—Desjardin, lib.
Trois-Rivière et St-Maurice—Bureau lib.
Vandreuil—Boyer, lib.
Wright—Sir W. Laurier lib.
Yamaska—Gladu, lib.

ONTARIO

Algoma-Est—Dyment, lib.
Algoma Ouest—Boyce, cons.
Baie du Tonnerre Conmee, lib.
Brant—Patterson, lib.
Brantford—Cockshutt, cons
Brockville—Derbyshire, lib.
Bruce Sud—EcKenzie, lib.
Carleton—Kidd, cons.
Dufferin—Barr, cons.
Dundas—Broder cons.
Durham—Ward, cons.
Elgin-Est—Ingram, cons.
Elgin-Ouest—Jackson, cons.
Essex-Nord—R. F. Sutherland lib.
Essex-Sud—Clarke, lib.
Frontenac—Avery, cons.
GlenGarry—Schell, lib.
Grenville—Reid, cons
Grey Est—Sproule, cons.
Grey Nord—Telfer, lib.
Grey Sud—Miller, lib.
Haldimand—Lalor, cons.
Halton—Henderson, cons.
Hamilton-Est—Barker, cons.
Hamilton - Ouest — Zimmerman, lib.
Hastings-Est—Northrup, cons.
Hastings Ouest—Porter, cons.
Huron-Est— Chisholm, cons.
Huron-Ouest—Lewis, cons.
Huron Sud—Gunn, cons.
Kent-Est—Gorden, lib.
Kent-Ouest—Clement, cons.
Kingston Harty, liberal
Lambton-Est-Armstrong, cons
Lambton-Ouest—Johnston, lib
Lanark-Nord— Caldwell, lib.
Lanark-Sud—Haggart, cons.
Leeds—Taylor, cons.
Lenox - Addington — Willson cons.
Lincoln—Hayman, lib.
LondonG Lancaster, cons.
Middlesex-Est—Elson cons.
Middlesex-Nord—Ratz, ind.
Middlesex-Ouest—Calvert, lib
Muskoka—Wright, lib.
Nipissing— McCool, lib.
Norfolk—Tisdale, cons.
Northumberland-Est— Cochrane, cons.
Northumberland-Ouest— McCool, lib
Ontario Nord— Proctor cons.
Ontario Sud—Christy, cons.
Ottawa —Belcourt et Stuwart lib.
Oxford-Nord—Hon J.A.Sutherland, lib.
Oxford-Sud— Schell, lib.
Perry Sound—Watson, lib.
Peel—Blain, cons
Peterboro Est—Finlay, lib.
Peterbora Ouest—Hall, lib.
Perth-sud—McIntyre lib.
Perth Nord— MacLaren, cons.
Prescott—Proulx, lib.
Prince Edouard—Alcorn cons.
Renfrew Nord— White, cons.
Renfrew Sud—A.A.Wright, lib.
Russell—Wilson, lib.
Simcoe-Est—Bennett. cons.
Simcoe Nord—McCarthy, ind,
Simcoe Sud—Lennox, cons.
Toronto— Pringle, cons.
Toronto-center—Clarke, cons.
Toronto-Est—Kemp, cons.
Toronto Nord —Foster, cons.
Toronto Ouest—Osler, cons.
Toronto Sud—Macdonell cons.
Victoria-Haliburton—Hughes, cons.
Waterloo Nord—Seagram, cons
Waterloo Sud —Clare, cons.
Welland—Germand, lib
Wellington Nord—Martin, lib
Wellington Sud Guthrie, lib
Wenworth—Sealey, lib.
York Centre— Campbell, lib

A suivre sur la 4 page

Le Manitoba.

Mercredi, 9 Novembre 1904

M. Borden

La défaite personnelle de M. Borden est chose fort regrettable.

Libéraux comme conservateurs reconnaissent en chef de l'opposition de l'honnêteté, de l'instruction, de la tenue et du talent.

M. Borden peut facilement se trouver un siège, s'il le veut.

Le voudra-t-il ?

Nous espérons que oui. Mais, en tous cas, le parti conservateur, qui compte sur la justice de sa cause avant de compter sur les hommes, saura continuer, sous M. Borden ou sous un autre, à faire son devoir vis-à-vis le peuple canadien.

Au lendemain d'une bataille

La campagne électorale est close.

Le gouvernement Laurier se maintient au pouvoir par une majorité de près de soixante voix. Le chef de l'opposition, M. Borden lui-même, a perdu son siège.

Les provinces maritimes sont libérales ; la province de Québec, tout en donnant aux conservateurs certains signes de faveur, appuie toujours la chère idole ; ministériel aussi, l'ouest du lac Supérieur. Seule la province d'Ontario donne une majorité aux conservateurs.

La situation en deux mots est celle-ci : le parti libéral restera au pouvoir pendant un autre terme de cinq années.

Malgré les espoirs, ou, pour parler plus exactement, malgré les désirs que nous formulions la veille même de la rencontre, nous sommes plus attristés que surpris du résultat de cet appel au peuple. Car, si d'une part, le gouvernement avait à défendre une politique mauvaise et beaucoup de fautes administratives, il avait aussi entre les mains des armes spéciales, des armes que, Dieu merci, l'oppo- gagés pour lancer l'outrage et le mensonge à la face des adversaires ; des faveurs à faire miroiter devant les yeux de ceux qui ont le cœur vénal ; des menaces pour les âmes faibles ; des contrats pour les brasseurs d'affaires ; un grand Tronc, d'où l'or a ruisselé..................

Un torrent de corruption a noyé tout l'odieux du marché du Transcontinental, noyé les dangers actuels du tarif, hélas aussi, noyé nos causes nationales et religieuses mises au jeu par notre pauvre question des écoles.

Qui est-ce qui pouvait résister à pareil déluge ?

Du moment que tout est permis !

Maintenant que les accidents et incidents de la lutte deviennent publics, on s'aperçoit que la *machine* dont l'œuvre fut naguère si retentissante dans Ontario, a fonctionné sur le long et sur le large du Dominion au profit du parti libéral. Dans la matinée même du 3 novembre, le premier ministre de notre province recevait de sir McKenzie Bowell un télégramme l'avertissant que les libéraux se servaient de boites à double-fond dans sa région.

Dans notre province, que s'est il donc passé ? Les tribunaux vous le diront, bonnes âmes qui avez cru à l'honnêteté des élections.

Comme résultat de toutes ces manœuvres basses, le gouvernement libéral va pouvoir jouer à l'autocrate pendant les cinq années qui vont suivre.

Nous assisterons probablement à de tristes spectacles : on connait nos adversaires.

Que fera le parti conservateur, pendant cette réclusion sur les banquettes de la gauche ? Ah ! malgré sa défaite il peut faire beaucoup pour le pays, s'il le veut. N'a-t-il pas, plusieurs fois, depuis 1896, arrêté le gouvernement qui nous menait à de mauvais marchés ? Qu'il soit donc ponctuel aux débats des chambres, attentif à la législation ; qu'il travaille, qu'il se renseigne, qu'il étudie. Les années d'opposition ne doivent pas être des années oisives.

Et quand le peuple canadien, véritablement édifié sur la valeur morale de ses potentats actuels, jugera à propos de s'en débarrasser, il trouvera dans le parti conservateur les éléments nécessaires à la formation d'un bon gouvernement.



PROVENCHER

L'HON. M. LaRIVIERE

VICTIME DE FRAUDES ELECTORALES.

L'Hon. Thos. Greenway n'a mis les pieds à Saint-Boniface qu'une seule fois, et ce fut le jour où il vint donner à Sa Grandeur Monseigneur Taché, de vénérée mémoire, le baiser de paix de Judas.

M. J. E. Cyr, au profit de qui, le comté de Provencher vient d'être volé, fut le premier Canadien-français du Manitoba qui eut l'audace et le cynisme de s'asseoir à la table du banquet offert en 1897 par les libéraux de Montréal à ce même Greenway, l'ogre qui depuis sept ans s'engraissait de fanatisme et de persécution religieuse.

A ce banquet M. Cyr choqua son verre contre celui de M. Greenway ; il but à la santé de M. Greenway, et poussa l'impudence et le servilisme jusqu'à se le... de sa race, et pour dire au Canada que la population canadienne-française et catholique du Manitoba était satisfaite de son sort.

Ne pouvant vaincre M. LaRivière honorablement, le gouvernement libéral, a cette année, décidé de faire jouer *la machine* qui lui sert si bien.

La corruption sous toutes ses formes n'a pas suffi ; l'on a froidement, ouvertement, en plein jour, sans honte et sans vergogne, retranché de la liste électorale le nom d'une foule de conservateurs à qui l'on a dit, lorsqu'ils se sont présentés au poll pour user de leurs droits de citoyens : Votre nom est retranché, vous ne pouvez voter".

Mais pourquoi ?

Votre nom est retranché !

Pour quelles raisons ?

Votre nom est retranché, c'est tout ce que nous en savons.

? ? ?

Quelques électeurs se sont révoltés, ils ne pouvaient croire que la canaillerie d'un gouvernement pût aller jusqu'au point de défranchiser illégalement un électeur, parceque cet électeur était conservateur.

Pour un homme libre, sous un régime constitutionnel comme le nôtre, se voir refuser l'entrée du poll, c'est trop fort ; en face d'un tel spectacle une fière et noble colère monte au cœur de l'homme libre ; et si, inaccoutumé à un tel traitement, il ne restait stupéfait, il écraserait devant lui le personnage qui se cache hypocritement derrière la loi pour perpétrer l'injustice la plus criante qui puisse se voir dans un pays où est supposée régner la liberté.

M. Sifton, l'associé de Greenway, l'assassin de nos libertés nationales, le père nourricier de M. Cyr, a jubilé dans la contemplation de son oeuvre néfaste et perfide ; M. Sifton, qui jusqu'ici n'avait pas encore eu la courtoisie de mettre le pied à St-Boniface, a, samedi dernier eu l'insolence de visiter notre ville.

Il est entré en triomphe dans les salles du comité de M. Cyr ; il a été porté sur les épaules de Canadiens-français ; il est monté sur l'estrade ; et tandis qu'il était acclamé par une partie de nos compatriotes, il donnait l'accolade de fraternelle à M. Cyr ; il contemplait aussi avec dégoût le spectacle de Canadiens-français à qui il y a quelques années il a donné le fouet et qui aujourd'hui lui embrassent les talons, pour ne pas dire plus.

Le spectacle est navrant ; et si la majorité de nos compatriotes en était satisfaite, il vaudrait peut-être mieux se désister de la lutte et assister froidement à la déchéance nationale.

Heureusement qu'il n'en est pas ainsi.

La corruption— la violence et le vol, ont donné la victoire au gouvernement libéral.

Ce que M. M. Laurier et Sifton n'ont pu avoir légalement, ils l'ont pris par la force.

Il s'agissait pour eux de faire dire coûte que coûte au comté de Provencher autre chose que ce qu'il pense.

Tous les moyens étaient bons, ils s'en sont servis. Ils ont corrompu ceux qui pouvaient être corrompus ; les incorruptibles ont été l'objet de la violence ; à plusieurs l'on a fermé l'entrée des polls. Les choses n'en resteront pas là.

Nous allons voir une fois pour toutes si la loi existe dans ce pays, ou si elle n'existe pas.

Nous verrons bientôt si nous sommes des esclaves vivant sous un gouvernement de potentats, ou si nous sommes des hommes libres.

Vous avez le cynisme de vous glorifier d'une victoire volée.

Eh bien, messieurs, nous en appellerons aux cours de justice et nous vous promettons des jours mouvementés.

Nous savons que M. LaRivière ira jusqu'au bout dans l'œuvre de la revendication des droits de citoyens de nos amis qui viennent d'être ainsi traités en parias.

Il peut sans crainte faire ... lectorat du comté pour l'aider dans cette lutte contre l'oppression en faveur de la liberté du citoyen.

Un cri unanime sortira de toutes les poitrines des honnêtes gens pour l'encourager et le soutenir dans cette lutte du droit contre l'injustice.

BAUME RHUMAL

De tous les remèdes prônés et vantés pour la guérison des affections de la gorge, des bronches et des poumons, aucun ne peut se flatter d'avoir opéré autant de guérisons que le BAUME RHUMAL.

A L'AVENIR

Nos adversaires ont actuellement quelques voix de majorité dans le comté de Provencher— une majorité acquise on sait comment.

Mais s'il est des hommes qui en ce moment peuvent marcher la tête haute, dans le comté de Provencher, ce sont M. LaRivière et ses amis.

La défaite a perdu pour nous tout caractère humiliant. Nous pouvons regarder nos adversaires en face : nous n'avons commis aucune indignité. Eux peuvent prendre les poses et la mine qu'ils voudront, suivant la mesure de leur cœur, de leur intelligence et de leur honnêteté.

Nous ne reprochons pas à tous les libéraux d'avoir trempé dans les fraudes dont l'Hon M. LaRivière est victime. Non. Mais ce qu'il y a de décent et de respectable parmi les libéraux s'est rangé pour faire place à la canaille.

Et la canaille a travaillé !

SECRET DE SA POPULARITE

De tous les remèdes préconisés contre les rhumes, la grippe et la bronchite, il n'y en a pas un seul qui ait accompli autant de guérisons que le BAUME RHUMAL. De là son immense popularité.

Notes Politiques

M. Cyr a fait son triomphe, samedi soir, dans son comité. Sifton, le grand persécuteur de notre race, le mangeur de Français, y était ! M. Watson, un ancien ministre de M. Greenway, un autre persécuteur, y était aussi.

Quels parrains pour M. Cyr ! C'est cela, Monsieur, vous restez dans vos traditions.

Honneur à M. LaRivière, qui préfère l'honneur de son caractère à une victoire déshonorante.

M. Joseph Préfontaine, MPP., sort bien abimé de la lutte. Le comté de Macdonald a élu M. Staples ; et M. Préfontaine a eu la douleur de voir sa région donner une majorité au candidat conservateur. Ceci n'est qu'un avant goût de la défaite qui attend M. Préfontaine aux prochaines élections locales.

M. Roche, le député de Marquette, a fait une belle campagne, couronnée par une belle victoire.

Conservateurs, préparez-vous à de nouvelles batailles. Nos adversaires n'auront pas toujours les mêmes moyens à employer contre nous.

Il y aura un décompte des votes d'abord, dans Provencher ; et si cette opération n'est pas suffisante, il y aura contestation ensuite.

L'HON. M. LARIVIERE

L'injustice qu'on vient de perpétrer à l'égard de l'Hon. M. LaRivière est l'une des plus révoltantes qu'on puisse imaginer.

M. LaRivière a les plus vives sympathies du public.

Après trente ans de vie publique et de services à son pays, M. LaRivière avait au moins le droit à la liberté du suffrage !

Preparez-vous pour le croup

ET PROTEGEZ VOS ENFANTS EN CHASE'S SYRUP OF LINSEED AND TURPENTINE UN REMEDE DE FAMILLE, EPROUVE PLUSIEURS FOIS.

Pour triompher du croup, vous devez agir promptement.

Ordinairement vous n'avez pas le temps d'envoyer chercher le docteur et des remèdes.

Une toux creuse, la nuit, sera votre premier signal et frappera votre cœur de terreur, si vous n'êtes pas préparé.

Il ne vous servira de rien de savoir que le sirop de graine de lin et de térébentine du Dr Chase est un remède infaillible pour le croup si vous ne pouvez l'obtenir au moment critique.

Bien des personnes qui ont éprouvé ce remède pour le croup, en gardent une bouteille à la main, afin de pouvoir, en agissant promptement, arrêter le mal dès sa naissance.

Le sirop de graine de lin et de térébentine du Dr Chase est composé de simples ingrédients d'un pouvoir incontesté, est agréable au goût, aimé par les enfants et peut être pris en toute sûreté par vieux et jeunes, quand les directions sont bien suivies.

Madame George Brown, 71 Harbord st., Toronto, écrit :

Nos enfants étaint très sujets au croup et nous avons constaté que le sirop de térébentine et de graine de lin du Dr Chase les soulageait immédiatement en s'en servant au premier signe de danger la maladie est arrêtée de suite.

Nous gardons toujours ce remède à la maison, et réellement, nous ne pourrions nous en passer. Nous nous en servons pour la toux et le rhume avec de bons résultats et nous le recommandons à nos amis.

Dr Chase's Syrup of Linseed and Turpentine, 25 c. la bouteille ; pour la famille 3 fois autant, 60c. chez tous les marchands, ou chez Edmanson, Bates & Co., Toronto.

Pour vous protéger contre les imitations, le portrait et la signature du Dr A. W. Chase l'auteur du fameux livre de la recettes est sur chaque boite.

Le Savon "Lifebuoy"—Désinfectant—est recommandé par les médecins comme une sauvegarde contre les maladies contagieuses.

Tout Ce Qui Savonne N'est Pas du Savon Pur.

C'est pourquoi Lever Brothers Limited, Toronto, paieront une récompense de $5000.00 à quiconque prouvera que le

Sunlight Savon

est falsifié en aucune manière ou qu'il contient des ingrédients injurieux.

Des lainages rétrécis, des toiles éraillées, des mains sensibles, voilà des preuves que tous les savons ne sont pas purs.

Le Sunlight Savon est garanti être un savon pur. Les marchands sont autorisés à rembourser le prix d'achat à quiconque à raison de s'en plaindre. Le Sunlight Savon est également bon dans l'eau douce ou dure.

LEVER BROTHERS LIMITED, TORONTO 1001 F



A l'avenir le lavage sera aussi facile que parfait pour les Fillettes Sunlight.

NAISSANCE

En cette ville le 29 oct. Madame Roger Goulet, une fille. L'enfant a reçu au baptême les noms de Marie, Marguerite, Thérèse, Armande. Parrain et marraine, M. et Mde Henri Painchaud.

SOUMISSIONS

POUR EGOUTS ET OUVERTURE DE RUELLE

Des soumissions seront reçues au bureau du soussigné jusqu'au 14 novembre courant, à 5 heures p.m., pour la construction d'un égout sur la rue Eugénie, et d'un autre égout sur l'avenue Taché.

Aussi pour l'ouverture de la ruelle entre les rues Goulet et Marion.

Les plans et devis peuvent être examinér au bureau de l'ingénieur qui fournira aussi des formules de soumission.

Un dépôt de cinq pour cent (5 0/0) du montant total de la soumission devra l'accompagner.

St-Boniface, 2 novembre 1904.

Par ordre, THEO. BERTRAND, Sec.-Trésorier.

Avis Public

L'assemblée annuelle des membres de la Société d'Agriculture de la Division Electorale de Carillon, sera tenue à la Salle du Conseil Municipal, lundi, le 12 ième jour de décembre 1904, à 1 heure P. M.

Daté à St-Pierre, Manitoba, ce 2 Nov. 1904

PAUL CHENARD.
Société d'Agriculture de Carillon.

DESPATIS & OUELLETTE

Marchands
DE BOIS ET CHARBON

TELEPHONE 2080

On pourra avoir toute sorte de bois de chauffage et charbon en s'adressant à ces messieurs.

WAGHORN'S GUIDE ON TRAINS AT BOOKSTORES 5c



Mde. Anderson, Jacksonville, Fla., fille du Recorder de Deeds, Ouest, signataire de la lettre ci-dessus, louange le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

"CHÈRE MDE. PINKHAM :—Il n'y a que quelques épouses et mères qui n'ont pas endurées à certaines époques les tortures que seules les femmes connaissent. Je désirerais que ces femmes connaissent la valeur du **Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.** C'est un remède remarquable, différent dans son action de tous les autres remèdes connus et il est parfaitement recommandable.

"J'ai connu beaucoup de cas où des femmes se firent soigner pendant des années par les médecins sans soulagement appréciable, qui furent guéries en moins de trois mois après avoir pris votre Composé Végétal, pendant que d'autres que l'ont disaient incurables récouvrèrent la santé et le bonheur grâce à un traitement par ce remède. Je ne l'ai jamais pris moi-même sans éprouver un grand bien. Quelques doses augmentaient mes forces ... ble. Votre remède a été essayé et trouvé efficace, en conséquence je le recommande fortement."—MDE. R. A. ANDERSON, 225 rue Washington, Jacksonville, Fla.

—Nous paierons $5000 si nous ne pouvons produire l'original de la lettre ci-dessus, prouvant son authenticité.

Aucun autre remède pour les femmes n'a obtenu de témoignages aussi répandus et aussi indiscutables. Aucun remède n'a opéré autant de guérisons de maladies des femmes. Refusez toutes substitutions.

WAGHORN'S GUIDE ON TRAINS AT BOOKSTORES 5c

Pilules Moro Pour les Hommes

PILULES MORO
MARQUE DE FABRIQUE
POUR LES HOMMES
CE REMEDE GUERIT LES MALADIES DE COEUR DE POUMONS DU FOIE, DES ROGNONS ET TOUS LES TROUBLES NERVEUX AINSI QUE CES MALADIES COMPLIQUEES ET PARTICULIERES AUX HOMMES SEULEMENT. IL RECONSTITUE LE SYSTEME DONNE DE LA FORCE AUX HOMMES FAIBLES ET CONSERVE LA FORCE AUX HOMMES VIGOUREUX
Pour toutes les informations lire la circulaire
PRIX 50c LA BOITE SIX BOITES POUR $2.50
COMPAGNIE MEDICALE MORO
MONTREAL Canada

Fac-simile exact d'une boîte de Pilules Moro.

Donnez-nous un homme brisé par les excès, la dissipation, un travail trop dur, les tracas, ou par toute autre cause qui ait sapé sa vitalité, avec les **Pilules Moro** nous le rendrons aussi vigoureux en tous points, que n'importe quel homme de son âge.

Les Pilules Moro ne feront pas un hercule d'un homme que la nature n'a pas créé pour être fort et vigoureux, mais elles rendent cet homme plus fort qu'il n'est. Quant à l'homme qui a été fort et qui a perdu sa vigueur, elles le feront aussi fort qu'il n'a jamais été.

Les Pilules Moro rendront à tout homme ce qu'il a perdu soit par la maladie, par l'usage immodéré de la boisson, par les abus de jeunesse ou par la mauvaise conduite.

Un homme qui est nerveux, dont le cerveau et le corps sont faibles, qui **dort mal,** s'éveille plus fatigué que lorsqu'il s'est couché, qui est facilement découragé, enclin à songer continuellement à sa maladie, qui a perdu toute ambition, toute énergie, recouvrera sa **vigueur** et son courage par l'usage des **Pilules Moro.**

Les Pilules Moro guérissent les **douleurs** dans le dos, les **jointures** et les **muscles,** les douleurs intermittentes dans les **épaules,** la **poitrine** ou les **côtés ; les maux de reins,** le **lumbago,** les **rhumatismes,** le **tranchement d'urine ; les affections de la vessie,** les **palpitations de cœur,** et surtout amènent toujours une **bonne digestion** chez les hommes qui souffrent de leur estomac. Elles donnent un merveilleux pouvoir aux **nerfs affaiblis** et fatigués.

Si vous êtes malades, **fatigués, faibles, nerveux, dyspeptiques, abattus,** souffrants, ne faites pas d'erreur ; laissez de côté **boissons, bière, whisky, narcotique : les Pilules Moro** sont le seul remède qui puisse vous remettre à la santé.

Tous les hommes peuvent profiter des lumières des Médecins des **Pilules Moro.** Hommes, vous tous qui souffrez et n'avez pu trouver nulle part soulagement à vos douleurs, écrivez-leur ou allez les voir à leurs bureaux, au **No. 1724 rue Ste-Catherine, Montréal ;** il ne vous en coûtera pas un sou et vous pouvez être certains qu'ils vous guériront.

Les Pilules Moro se vendent chez tous les marchands de remèdes. Si vous ne pouvez les trouver dans votre localité, nous vous les enverrons par la malle, sur réception du prix, 50c la boîte, ou six boîtes pour $2.50. Adressez vos lettres : **Compagnie Médicale Moro, 1724 rue Ste-Catherine, Montréal.**

JOS COUTU & FILS,

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNÈBRES

BLOC DU "MANITOBA," PRÈS DU PONT DE ST-BONIFACE.

NOTRE MOTTO sera :—Satisfaction à tous et prix très modérés

Etant les seuls entrepreneurs de pompes funèbres Canadien Français de la province. Notre enseigne en fait foi, et nous sollicitons l'encouragement de tous nos compatriotes.

Nous nous occuperons aussi de l'embaumement à des prix très raisonnables.

Pour service de nuit : s'adresser à Jos. Coutu et Fils, coin des rues LaVerandry et St. Joseph.

TEL. 2084

A LEMAY

ST-BONIFACE, MAN.

Clos de Bois

Toute Espèce de Boiseries Fines ; Châssis et Portes de Toutes Sortes ; Bois de Corde et Charbon Dur et Mou

Etant le seul Marchand de Bois Canadien Français de Winnipeg et de Saint-Boniface, je sollicite le patronage du public et particulièrement celui de mes compatriotes

COIN DES RUES TACHÉ ET PROVENCHER.

Telephone 1364

Ville de Saint-Boniface

OUVERTURE DE RUELLE

AVIS est donné que le Conseil de la ville de Saint-Boniface a décidé de faire et construire et fera et construira les travaux d'amélioration locale ci-après mentionnés, à moins qu'il n'en soit empêché par la réception d'une pétition, tel que ci-après mentionné, savoir :

Ouverture d'une ruelle de 20 pieds de largeur, entre les lots de la rue Marion, bloc 1, et les blocs A et B, plan 368, depuis l'avenue Taché, en allant vers l'ouest jusque vers le milieu d'une certaine petite rue borgne située entre le lot 1 et le bloc 28, auquel endroit la dite ruelle se dirigera vers le sud au milieu de la dite rue borgne jusqu'à la rue Marion. Cette ruelle prendra 10 pieds sur la rangée de lots de la rue Marion et 10 pieds sur les lots A et B.

Coût approximatif, $1 839-00.

Cette estimation comprend la compensation à être accordée aux propriétaires pour le terrain exproprié ainsi que les frais de terrassement et autres frais à encourir pour l'ouverture de la ruelle.

La Ville émettra des débentures d'amélioration locale pour un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût des dits ouvrages, et cotisera et prélèvera annuellement une taxe de frontière (frontage rates) égale et uniforme sur les propriétés aboutissant à la dite ruelle à un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites débentures en sept années, l'intérêt devant être calculé à cinq par cent par an en computant les dites taxes.

Et à moins que, dans un mois à compter de la publication de cet avis, les propriétaires de la propriété réelle affectée, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le coût, la dite Ville de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter les dits travaux comme susdit, acquérir les terrains et prendre toutes autres mesures nécessaires et à prélever une taxe spéciale de frontière comme dit ci-dessus.

St. Boniface, 2 novembre 1904.

(Par ordre) THEO. BERTRAND, Secrétaire Trésorier

Ville de St-Boniface

CONSTRUCTION DE TROTTOIR

Avis est par les presentes donné que le Conseil de la Ville de Saint-Boniface, a décidé de faire comme amélioration locale le trottoir ci-après mentionné à moins qu'il n'en soit empêché par la réception d'une pétition, tel que ci-après mentionnée, savoir :

Un trottoir de 5 pieds 4 pouces de largeur, en madriers de pin, sur le côté sud de la rue Horace, depuis la ligne ouest de l'avenue Taché, jusqu'à la ligne ouest de la rue St-Joseph. Coût approximatif, $415 25.

La Ville émettra des débentures d'amélioration locale pour un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût de cet ouvrage, et cotisera et prélèvera annuellement une taxe de frontière (frontage rate) égale et uniforme sur les propriétés ayant front sur le côté de la rue sur lequel sera fait le dit trottoir et à un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites debentures en sept années, l'intérêt devant être calculé à cinq par cent par an en computant les dites taxes.

Et à moins que, dans un mois à compter de la publication de cet avis, les propriétaires de la propriété réelle affectée, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de cet ouvrage et de la cotisation requise pour en payer le coût, la dite Ville de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter le dit ouvrage et à prélever une taxe spéciale de frontière comme dit ci-dessus.

St-Boniface, 2 novembre 1904.

Par ordre, THEO. BERTRAND, Secrétaire-Trésorier.

ON DEMANE

Une dame de confiance pour solliciter des commandes pour matinées et imperméables. Bonne commission. Ecrivez de suite. DOMINION GARMENT CO., Guelph, Ont.

College de Saint Boniface

Lundi, le 14 courant, à 8 h. du soir, l'orchestre et le chœur des élèves donneront un grand concert dans la salle du collège. L'orchestre, quoique fondé en décembre dernier seulement, compte déjà 20 instrumentistes. Il fera entendre les meilleurs morceaux de son répertoire, tels que la Marche du Couronnement de Meyerbeer; la valse Estudiantina de Waldteufel, un fragment de l'oratorio Athalie de Mendelssohn, une Fantaisie de Holtzmann. Le cercle Ste Cécile chantera des chœurs de Gounod, Mendelssohn, Schumand. On y entendra également deux concertos de violon, dont l'un sera exécuté par le professeur distingué C. Couture, ainsi que des déclamations choisies et une opérette.

Allons, lundi prochain, applaudir nos jeunes artistes, qui n'ont rien ménagé pour préparer le mieux possible un programme si élaboré.

Des billets sont en vente au collège ainsi qu'aux deux magasins de Mde Kéroack à Saint-Boniface et à Winnipeg.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—La température était idéalement belle, le jour de la votation.

—On croit que l'aqueduc de la ville pourra fonctionner d'ici au 1er de l'an.

—Les cultivateurs sont actuellement très occupés à leurs labours; dans les villes ont bâtit avec ardeur. L'automne est remarquable.

—Il y a eu ces jours derniers, de grands feux de prairie au Nord-Ouest, dans l'Alberta; le feu a parcouru les champs sur une surface d'environ 150 milles carrés, brûlant beaucoup de foin et causa nt force dommages.

—Dimanche soir, les nombreux amis de M. Alex Bélanger, de cette ville, se réunissaient au Bazar pour le complimenter à l'occasion de son prochain mariage. On a présenté au héros de la fête une montre d'or.

—MM. Bernier et Bernier, avocats, sont maintenant installés dans leurs nouveaux bureaux chambres 512 et 514, McIntyre Block, Winnipeg. Téléphone 2079.

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement pour l'année 1902, donne les statistiques suivantes pour l'année:

Récoltes	*Total de Minots*
Blé	53,077,267
Avoine	34,478,160
Orge	11,848,422
Lin	564,440
Seigle	49,900
Pois	34,154
Total	100,052,343

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ [illegible]00.00
Exporté pour la formation de troupeau	[illegible]00.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	47[illegible]59.00

Saus compter les récolte de pommes de terre et autres légumes

12,000 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prospères

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur de deux million de piastres et plus.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province des millions acres de terres de choix.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRE
(FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

L. J. HOWE,
Acting chief clerk,
Provincial Lands, Winnipeg.

J. J. GOLDEN
Provincial Gouvernement Agent,
617, Main Street, Winnipeg.

Ville de St-Boniface

CONSTRUCTION DE TROTTOIRS.

AVIS est donné que le Conseil de la ville de Saint Boniface a décidé de faire comme améliorations locales les ouvrages ci-après mentionnés, à moins qu'il n'en soit empêché par la réception d'une pétition tel que ci après mentionné, savoir:

TROTTOIRS

Un trottoir en madrier de pin, de six pieds de largeur, sur la rue des Meurons côté Ouest, en face du Bloc 25, Plan 386 se continuant ensuite sur la rue Marion, côté Nord, jusqu'à Oak Avenue. Coût approximatif $531 00.

Un trottoir de six pieds de largeur, en madrier de pin, sur le côté Est de l'avenue Chandos, de la troisième rue à la Quatrième rue. Coût approximatif, $361.40.

Un trottoir de six pieds de largeur en madrier de pin sur le côté Sud de la troisième Rue, depuis l'Avenue Chandos jusqu'au Chemin Ste Marie. Coût approximatif, $492,05

Un trottoir de six pieds de largeur, en madrier de pin, sur le côté Ouest du Chemin Ste. Marie, depuis la résidence de feu Mons. Pierre d'Eschambeault en allant vers le sud jusqu'à la rue Gagnier. Coût approximatif, $799.10

Un trottoir de six pieds de largeur, en madrier de pin, sur le côté Est du Chemin Ste. Marie, depuis la ruelle qui sépare le Bloc 35 Plan 386 du lot A, Plan 651, jusqu'à la seconde Avenue du dit Plan 651 Coût approximatif, $862 00

Un trottoir de six pieds de largeur, en madrier de pin, sur le côté Nord de la rue d'Eschambeault, depuis la ligne Ouest de la rue Des Meurons jusqu'à la ligne Ouest de la rue Youville. Coût approximatif $452.00

La Ville émettra des débentures d'amélioration locale jusqu'à un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût respectif des dits travaux qui seront faits et cotisera et prélèvera annuellement des taxes de frontière (frontage rates) égales et uniformes sur les propriétés ayant front sur la partie des rues sur laquelle seront faits les dits trottoirs jusqu'à un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites débentures en sept années, l'interêt devant être calculé à cinq par cent par an en computant les dites taxes.

Et à moins que dans un mois à compter de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée, dans chaque cas respectif, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété réelle, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces travaux et de la cotisation requise pour en payer le coût, la dite Ville de St. Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter les dits travaux, ou aucun d'eux et à prélever des taxes spéciales de frontière comme dit ci-dessus.

St. Boniface, 9 Novembre 1904
(Par ordre) THEO. BERTRAND,
Secretaire Trésorier.

RESULTAT DES ELECTIONS

Suite de la 1er. page

York Nord—Mulock, lib.
York Sud— MacLean, cons.

NOUVELLE ECOSSE

Annapolis—Pickup, lib.
Antigonish—McIsaac, lib.
Cap-Breton et Victoria— Mackinzie lib.
Cap-Breton Sud—Johnston, lib
Colchester—Lawrence, lib
Cumberland— Logan, liberal
Digby—Coppe, lib
Guysborough—Sainclair, lib
Halifax— Roche et Carney, lib
Hants—Black lib
Invernes — McLannan, lib
King's F. W. Borden, lib.
Lunenburg—McLean, lib
Picto—Mcdonald, lib
Richmond, Finlayson, lib.
Shelburne et Queens — Fielding, lib.
Yarmouth—Law, lib

NOUVEAU BRUNSWICK

Carleton—F. B. Carvell, lib
Charlotte—Ganong, cons
Gloucester—Turgeon, lib
Kent—Leblanc, lib
King's et Albert — Fowler, cons.
Northumberland—Loggie, lib.
Cueen's et Sunbmry—Wilmot, cons.
Restigouche—Reid, lib.
Saint-Jean—Daniel, cons.
Saint-Jean, V. et C.—Stockton, cons.
Victoria—Costigan lib.
Westmoreland—Powell, lib
York— Crockett, cons

ILE DU PRINCE-EDOUARD

King's—Hughes, lib.
Prince—Lefurgey, cons.
Bueen's—Martin et MacLean, cons.

MANITOBA

Brandon—Sifton, lib.
Lisgar—Grennway, lib.
Macdouald—Staples, cons.
Marquette—Roche, cons.
Portage la Prairie—Crawford, lib.
Provencher—Cyr, lib.
Selkirk—Jackson, lib.
Winnipeg—Bole, lib.

COLOMBIE ANGLAISE

Vancouver villr–MacPherson, lib.
Victoria-Ville–Riley, lib.

TERRITOIRES DU N-O

Assiniboine Est–Turiff, lib.
Assiniboine Ouest-Scott, lib
Calgary-McCarthy, cons.
Edmonton-Oliver, lib.
Saskatchewan–Lamont, lib.

LA GUERRE

La position des deux armées n'a pas varié.

Les Russes attaquent continuellement l'armée japonaise avec l'artillerie, mais les Japonais ne répondent pas au feu des Russes.

L'armée japonaise exploite en ce moment les mines de Yantai et en retire assez de charbon pour les besoins militaires. Il est dit par des mineurs experts que le rendement de ces mines peut être doublé.

L'écartement des rails a été modifié jusqu'à Yantai et les trains d'approvisionnements arrivent tous les jours.

***

La Grande-Bretagne a invité la Russie à être présente à l'enquête qui doit se tenir à Hull, au sujet de l'affaire de la Mer du Nord.

L'Allemagne n'a pas encore fait de représentations à la Russie au sujet du bateau pêcheur "Sountag" sur lequel les Russes ont tiré dans la nuit du 21 octobre, au large de l'écueil de Horn.

La différence qui existe entre l'Allemagne et celle de l'Angleterre, vis-à-vis la Russie, se fait surtout remarquer dans l'affaire du bateau de pêche allemand sur lequel les navires russes ont tiré.

La plupart des journaux qui consacrent des colonnes à l'incident de la mer du Nord, n'ont même pas signalé le cas du 'Somtaag" et aucun d'eux ne montre d'indignation ni même ne proteste.

Le ministère des affaires étrangères a donné ordre que le témoignage du capitaine Hashwells fut pris. Un journal du soir dit que l'Allemagne ne protestera à St-Pétersbourg que si le drapeau allemand a été insulté, c'est-à-dire, "si le capitaine a hissé son drapeau et que le feu ait continué." Si ceci n'est pas arrivé, le journal dit qu'il n'y a pas eu de violation de la loi internationale, et qu'il n'y a pas lieu pour le gouvernement de protester."

DEPECHE DU GENERAL KOUROPATKINE

Saint-Pétersbourg, 30 octobre. Le général Kouropatkine a télégraphié ce qui suit le 29 octobre :

"Je n'ai reçu aujourd'hui aucune dépêche annonçant des rencontres avec l'ennemi.

"Pendant une reconnaissance faite par la cavalerie hier, nous avons après un combat d'infanterie appuyé par l'artillerie, occupé le village de Chiantsanhenan. L'ennemi s'est retiré de Syndia.

"Le 28 octobre, nos chasseurs ont conservé un village situé à un kilomètre à l'ouest de Chandian, malgré un violent bombardement des Japonais. Nos pertes ont été insignifiantes."

Le général Kouropatkine relate aussi d'autres combats d'avant-postes, y compris la réoccupation par les Russes du village de Tynsin, à une courte distance au sud de Tuidziatung, d'où ils avaient été délogés antérieurement par les Japonais qui ont incendié le village.

LE SIEGE DE PORT ARTHUR

Chefoo,– Les Japonais à Dalny rapportent qu'ils reçoivent continuellemcut des canons de siège.

Une jonque venant de Port Arthur avec onze Chinois qui, en sont partis le 19 octobre, à cause du prix trop élevé des vivres, est arrivée aussi aujourd'hui. Ils disent que plusieurs des vaisseaux russes ont été atteints par les obus japonais, mais qu'aucun d'eux n'a été coulé. Ils prétendent qu'il n'y a plus que 10,000 combattantsdans Port Arthur et qu'une force plus petite serait insuffisante pour établir des garnisons à tous les points. Presque toutes les nuits sont marquées par de petits engagements et des coups de canons sont échangés tous les jours.

UNE SITUATION DESESPEREE

Shanghai, 28–Une lettre privée de Port Arthur et datée du 21 octobre, a été reçue ici aujourd'hui. Il est dit dans cette lettre : "Le général Stoessel a télégraphié récemment à l'empereur et à la cour impériale russe : "Je vous dis adieu pour toujours. Port Arthur est mon tombeau."

"Le général Stoessel a convaincu la garnison de la forteresse qu'une mort glorieuse est préférable à une capitulation.

"Les obus japonais infligent de grands dommages à la flotte russe dans le port et aux fortifications. L'arsenal avec tout son contenu de munitions et d'armes, a été détruit et l'on se prépare à la lutte suprême corps à corps. Le service d'eau ayant été interrompu, les puits ont été épuisés.

Les provisions se font rares. Il ne reste que des aliments en conserves. Les soldats font des banquets avec les chevaux tués par les obus.

'On dit que le général Simonoff est en faveur de la capitulation, mais le général Stoessel ne veut pas en entendre parler. Certaines troupes de la garnison ont dû être bien surveillées jusqu'à présent par crainte de désertions et de trahison.

"Les hôpitaux sont bondés et les conditions hygiéniques sont devenues des plus déplorables

"Parfois le bombardement est si incessant qu'il est impossible d'enterrer les morts. Plus de la moitié de la garnison a été tuée ou blessée, ou est malade.

"Lorsque la flotte a tenté de forcer le blocus il y a quelques temps, la garnison devait faire une sortie désespérée, infliger à l'ennemi autant de dommage que possible et ensuite capituler si c'était nécessaire. L'insuccès de la flotte a empêché ce projet.

"Les assiégeants se pressent tous les jours de plus en plus près de la forteresse et il est difficile de dire combien de temps l'on pourra encore résister. Le moment suprême sera marqué par une bataille acharnée et des surprises. Des milliers d'ennemis périront, car le sol est miné partout."

Cette lettre a été confiée à un batelier indigène qui a traversé le blocus et l'a jetée à la malle à Chefoo. Elle était adressée à un homme d'affaires de cette ville, qui a une succursale à Port Arthur.